



BOURSE AUX VETEMENTS DE LOUANNEC

AUTOMNE - HIVER 2026

AU FOYER – SALLE DES FETES

Tout article déposé devra être **PROPRE** et en **BON ETAT**. Sur chaque vêtement devra être cousu **TRES SOLIDEMENT**, un carré de toile blanche de 10 x 10 sur le côté **EXTERIEUR** du vêtement en **HAUT** et à **GAUCHE** (côté cœur quand le vêtement est porté).

Seules, les **chaussures** en très bon état seront acceptées. Prévoir un morceau de **sparadrap** ou une étiquette carton pour chaque chaussure (indispensable).

DEPOT	VENTE	REPRISE DES INVENDUS
Mercredi 28 octobre de 9h00 à 16h00 (Journée continue) 1 seul passage autorisé par famille déposante (soit 20 articles)	Vendredi 30 octobre de 9h00 à 18h00 (Journée continue) & Samedi 31 octobre de 9h00 à 17h00 (journée continue)	Mercredi 4 novembre de 16h00 à 17h30 Les objets non retirés ce jour seront donnés à des Oeuvres.

